

## La pêche au Québec Une tradition, une industrie

André Lepage

Number 24, Summer 1984

Derrière la fête : le patrimoine maritime

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18624ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lepage, A. (1984). La pêche au Québec : une tradition, une industrie. *Continuité*, (24), 22–24.



# LA PÊCHE AU QUÉBEC UNE TRADITION, UNE INDUSTRIE

André Lepage

Havre de pêche de Sainte-Thérèse-de-Gaspé. Y. Chouinard/MAC  
Le havre de Petite-Vallée: nettoyage de la morue au retour de la pêche.

**L**a pêche maritime est une dimension importante du patrimoine culturel de l'est du Canada. Elle a constitué, dès avant les voyages d'exploration de Cartier et de Champlain, la première forme d'exploitation des ressources du Nouveau-Monde par les Européens; elle a joué un rôle critique dans les rapports diplomatiques, politiques et commerciaux entre les puissances européennes et les colonies, qui ont trouvé leur aboutissement dans la géographie politique actuelle du nord-est de l'Amérique; elle a, enfin, fourni la base initiale du peuplement permanent de ses côtes maritimes.

La pêche a été le principal moteur du développement régional de la Gaspésie, de la Côte-Nord et des Îles-de-la-Madeleine pendant la plus grande partie de leur histoire. Les communautés qui se sont formées tout au long des côtes maritimes québécoises ont pratiqué, le plus souvent de façon complémentaire, divers types de pêche et des modes de capture variés: pêche des poissons de fonds et de plusieurs espèces pélagiques, pêche ou chasse des mammifères marins, et, plus récemment, pêche ou cueillette de mollusques et de crustacés.

La diversité des techniques et des modes d'exploitation de nos ressources est très grande. Nous ne porterons attention qu'à quelques types de pêches ayant marqué de façon durable nos traditions maritimes, pêches traditionnelles pratiquées dans le bas estuaire du fleuve et dans le golfe Saint-Laurent.

## LA PÊCHE ET LA CHASSE DES MAMMIFÈRES MARINS

La pêche (chasse) à la baleine a été pratiquée par les Basques dans l'estuaire et le golfe Saint-Laurent dès le XVI<sup>e</sup> siècle. De cette exploitation, abandonnée presque complètement à la fin du siècle suivant, il ne reste plus aujourd'hui que quelques vestiges. Signalons, en particulier, des fourneaux utilisés pour la fonte de la graisse que l'on trouve à l'Île-aux-Basques, à l'Échaffaud-aux-Basques, près de Tadoussac, aux Escoumins, à l'Île-du-Havre de Mingan et, à proximité du détroit de Belle-Isle, dans la baie de Brador et à Baie-Rouge, jadis nommées respective-

ment Baie des Espagnols et Baies-des-Baleines. À la fin du Régime français, cette activité n'était plus qu'une préoccupation secondaire des seigneurs au nord de la péninsule gaspésienne.

Toutefois, entre 1810 et 1880, la baie de Gaspé a vu se développer une communauté largement vouée à la pêche à la baleine. Les baleiniers de Penouille et des environs, issus pour une bonne part de familles immigrées récemment de la Nouvelle-Angleterre, ont poursuivi la tradition technique de la chasse au harpon tout en continuant de jouir, pour leur huile de baleine, du marché britannique fermé aux colonies américaines après la guerre d'Indépendance.

La pêche et la chasse au phoque ont donné lieu à de riches traditions régionales. Si l'on exclut la capture occasionnelle des espèces de phoques sédentaires dans les baies et à l'embouchure des rivières, elles ont visé surtout le phoque du Groenland. La pêche a été pratiquée sur la basse côte nord du golfe Saint-Laurent au moment des migrations hivernales (décembre-janvier) des troupeaux descendus du nord vers l'une de leurs deux zones de gestation, située entre l'île d'Anticosti et les Îles-de-la-Madeleine et, dans une moindre mesure, lors de leur remontée vers le nord au printemps. La chasse des jeunes phoques au printemps, sur les glaces, a été poursuivie par les habitants de Îles-de-la-Madeleine depuis plus de deux siècles.

La pêche au phoque a été pratiquée abandonnée depuis 1975. Les techniques traditionnelles de capture ont atteint, dans ce domaine, un degré de raffinement extrême. Pour diriger le mouvement de l'animal, l'enfermer et le capturer dans les mailles des filets, on a mis au point des engins de pêche formant des réseaux plus ou moins complexes de filets adaptés aux conditions topographiques des lieux de capture.

Un premier type d'engin, adopté par les concessionnaires des postes de pêche sédentaire du Régime français, comme ceux de Nantagamiou et de Gros-Mécatina, était de forme rectangulaire et comprenait un ensemble de filets amovibles disposés en parallèle de manière à barrer la route à l'animal lorsqu'il s'engageait dans une passe naturelle. Il a cédé la

place, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à une grande variété d'appareils, véritables labyrinthes orientés dans le sens du mouvement de l'animal et mieux adaptés à la diversité des conditions topographiques de la côte.

Depuis la fin du Régime français, de dix à quarante sites de pêche plus ou moins productifs ont ainsi été exploités dans la région de la Côte-Nord qui va du village actuel de la Tabatière à celui de Harrington Harbour. À la tête de ce commerce, on retrouve d'abord les marchands anglais de Québec puis des générations de petits entrepreneurs indépendants issus de la première vague de peuplement permanent de la côte, après la disparition de la Compagnie du Labrador en 1820.

La chasse, quant à elle, s'est toujours faite de la même manière, avec le gourdin. Les transformations techniques les plus significatives ont touché les moyens d'accès aux banquises, la goélette se voyant remplacée, au milieu du siècle dernier, par des bateaux à propulsion mécanique de plus en plus puissants. Les grandes chasses du XIX<sup>e</sup> siècle ont frappé l'imagination des chroniqueurs bien avant que les campagnes de presse récentes des écologistes ne viennent mettre en cause la viabilité de l'industrie. Ces campagnes ont mené depuis longtemps à l'élaboration de politiques de gestion visant à assurer, dans les limites cependant des connaissances biologiques disponibles, la protection et le renouvellement de la ressource.

## LA PÊCHE À LA MORUE

Cette grande pêche est, incontestablement, l'industrie dominante depuis les origines de l'exploitation halieutique de l'est du Canada. Comme les pêcheurs bretons et normands, les Basques se sont d'abord adonnés, dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, à la pêche de la morue verte à Terre-Neuve, dans le golfe Saint-Laurent et à proximité des côtes de la Nouvelle-Écosse et de l'Île du Cap-Breton. La production de morue séchée, dans les établissements de pêche côtiers, a pris cependant une importance croissante à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Nicolas Denys, dans sa **Description**

**géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale** (1672), en décrit l'organisation et les techniques. Le besoin croissant d'espace pour le séchage de la morue à proximité des lieux de pêche a eu pour effet d'entretenir une situation de conflits ouverts ou latents au sujet de l'appropriation des *graves*. De nombreux règlements, comme celui de l'intendant De Meulles relativement aux espaces de grève à Percé (1686), ont visé à contrôler l'accès aux espaces d'exploitation les plus convoités et servi de moyens privilégiés pour la réalisation de politiques de peuplement des côtes maritimes. Aussi la pêche à la morue a-t-elle été, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, un des principaux objets de contentieux entre les puissances coloniales, comme l'atteste le problème de la *French Shore* de Terre-Neuve, réservée aux pêcheurs français par le traité d'Utrecht, après la chute de Plaisance.

Après 1713, l'étendue des pêches sédentaires françaises de la morue a diminué considérablement. Celles-ci se sont poursuivies au Cap Breton et dans le golfe Saint-Laurent jusqu'à la chute de Louisbourg et la conquête de la Nouvelle-France (1760).

L'ancien territoire maritime français, dépeuplé après la Conquête, s'est trouvé ouvert à la libre initiative des marchands britanniques. Dans le golfe Saint-Laurent en particulier, la production de la morue séchée de qualité, qui avait caractérisé la pêche française et lui avait donné un accès privilégié aux marchés méditerranéens, s'est poursuivie sous la direction des marchands et armateurs anglo-normands de Jersey et Guernesey.

Après les guerres napoléoniennes (1840), la constitution d'un triangle commercial — liant, d'une part, les producteurs-consommateurs gaspésiens à un marché d'écoulement méditerranéen lucratif et en plein développement et, d'autre part, à un vaste marché d'approvisionnement en produits industriels (Manchester) — a formé la base d'un développement remarquable de la production de morue séchée et consacré la prédominance des puissantes sociétés marchandes jersiaises: *Charles Robin*

*and Co, John LeBoutillier, Le Boutillier Bros., William Fruing* et quelques autres.

Sous leur domination, les côtes maritimes de la Baie des Chaleurs et de la région adjacente à la Baie de Gaspé, puis celles du nord de la Gaspésie et de la Côte-Nord ont été soumises à une exploitation intensive, spécialisée et orientée uniquement vers la production de morue séchée pour l'exportation.

Cette expansion remarquable, mais de plus en plus onéreuse, a atteint ses limites géographiques vers 1880 au moment même où la concurrence norvégienne sur des marchés méditerranéens saturés affectait la demande et le prix de la morue.

Après la faillite de la *Jersey Baking Co.* qui, en 1886, a emporté avec elle la majorité des sociétés anglo-normandes, y compris la compagnie Robin, la pêche maritime québécoise a été amenée à se diversifier. Certains poissons pélagiques (macquereaux, harengs, etc.), auparavant utilisés presque exclusivement comme appâts pour les lignes à morue, ont été peu à peu commercialisés pour eux-mêmes, tandis que commençait l'exploitation du homard. Mais la pêche à la morue domine toujours l'industrie.

L'introduction de la faux (*jigger*), de la palangre (*trawl*) et de la trappe à morue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a permis à la pêche côtière de se diversifier, à la fois techniquement et géographiquement. La pêche hauturière de l'après-guerre, faite au chalut, s'est imposée graduellement pour finalement prévaloir dans tout le secteur industriel. Récemment, les efforts de modernisation de la flotte de pêche ont coïncidé avec une intervention accrue de l'État. Celle-ci prend la forme de gestion centralisée des ressources dans la perspective du renouvellement des stocks. Les prochaines années seront sans doute décisives pour l'avenir de la pêche maritime québécoise. Les choix technologiques restent incertains et les implications sociales de la mise en oeuvre de nouveaux modes de gestion demeurent mal cernées. Les pêcheurs, comme les travailleurs d'usines de transformation, aspirent néanmoins à continuer de pratiquer un métier qui puisse les faire vivre décemment.

## RECHERCHE ET MISE EN VALEUR

Depuis la publication de **Chasse et pêche**, ouvrage collectif édité par le gaspésien Esdras Minville en 1946, aucune étude n'a tenté de donner une vue d'ensemble du territoire maritime québécois et de son évolution. Les études, par contre, se sont multipliées à un rythme accéléré depuis une vingtaine d'années: technique des pêches, biologie marine des espèces capturées, sociologie et économie des pêches modernes et traditionnelles, etc. Les études restent, cependant, souvent sectorielles et spécialisées, et n'utilisent pas de façon plus imaginative les résultats des recherches dans les disciplines connexes. Cela permettrait une compréhension plus globale des problèmes qui se posent aujourd'hui à l'industrie.

Il serait dommage que les divers projets de mise en valeur du patrimoine dans le domaine de la pêche maritime reproduisent cette dispersion des efforts caractéristique de l'état actuel de la recherche. On peut espérer que le développement récent de centres d'interprétation consacrés à l'histoire de la pêche, comme celui du banc de Paspébiac, de concert avec le redéploiement des efforts de recherche en région, contribuera à la prise de conscience des problèmes qu'affronte aujourd'hui l'industrie de la pêche, et qu'il permette une plus juste appréciation de la richesse et de la diversité des traditions dans ce domaine. ■



**ANDRÉ LEPAGE**

Anthropologue et spécialiste en ethnologie historique. Il a enseigné à l'Université Laurentienne de Sudbury et à l'Université Laval. Il a également travaillé pour Parcs Canada et le ministère des Affaires culturelles sur des projets de recherche et de mise en valeur de sites historiques de l'est du Québec.